



*Aux côtés d'autres organisations d'inspiration religieuse, le Conseil œcuménique des Églises a contribué à la rédaction d'une déclaration publiée par l'agence de l'ONU pour les réfugiés. Cette déclaration vise à renforcer la protection des réfugiés et des personnes déplacées et apatrides, qui représentent plus de 40 millions d'individus dans le monde.*

«L'une des valeurs fondamentales de ma confession est d'accueillir l'étranger, le réfugié, le déplacé interne, l'autre. Je le/la traiterai comme j'aimerais qu'on me traite. Je demanderai aux autres, même aux dirigeants de ma communauté religieuse, de faire de même», lit-on dans la déclaration.

S'inspirant de valeurs communes à plusieurs religions, notamment le christianisme, le bouddhisme, l'hindouisme, l'islam et le judaïsme, la déclaration est intitulée Accueillir l'étranger: affirmations des chefs religieux. Elle a été rendue publique le 12 juin à Genève (Suisse).

La déclaration avait été préconisée l'an dernier à l'occasion d'une réunion organisée à Genève sous l'égide du Haut-Commissariat des Nations Unies aux réfugiés. Cette réunion avait mobilisé des responsables religieux, des organisations humanitaires d'inspiration religieuse et des représentants gouvernementaux autour du thème de «Foi et protection».

Parmi les organisations qui, aux côtés du COE, ont élaboré la déclaration, figurent le bureau de l'archevêque de Cantorbéry, le Service jésuite des réfugiés, le Centre d'études hindoues à Oxford (Oxford Centre for Hindu Studies), la Faculté de théologie catholique romaine de l'Université de Vienne, l'Alliance évangélique mondiale et World Vision International.

Sydia Nduna, responsable du projet «Migration et justice sociale» du COE, a déclaré: «Le COE a toujours été attaché à la cause des réfugiés, des personnes déracinées et des travailleurs migrants et il a grandement contribué à l'élaboration de plusieurs déclarations clés de l'ONU ces dernières années.»

Elle a ajouté que «le caractère sacré de toute vie humaine et de la création» sont au cœur des convictions chrétiennes. Cette affirmation, a-t-elle souligné, appelle les responsables religieux à créer des communautés dépourvues d'exclusive, qui accueillent les gens sans distinction d'âge,

de capacité, d'origine ethnique, de genre, de classe, de caste, de nationalité ni de race.

«Notre foi nous oblige, en tant que chrétiens, à veiller à ce que les lois et les institutions protègent la vie humaine et la sécurité matérielle et individuelle», a indiqué Sydia Nduna.

Le projet «Migration et justice sociale», qui relève du programme pour «Des communautés justes et sans exclusive», publiera prochainement une déclaration théologique intitulée L'autre est mon prochain: quelle réponse œcuménique à la migration? Cette déclaration sera publiée à l'occasion du Quatrième colloque international des Églises auprès des migrants, qui se tiendra à New York en octobre, événement organisé parallèlement au Dialogue de haut niveau des Nations Unies sur les migrations internationales et le développement.

[Lire la déclaration Accueillir l'étranger: affirmations des chefs religieux \(en anglais, français, espagnol, arabe, russe et hébreu\)](#)

[Travail du COE sur la migration et la justice sociale](#)

[Programme du COE: «Des communautés justes et sans exclusive»](#)

<http://www.oikoumene.org>

Publié: 07/08/2013